

Gestion conventionnelle des sinistres matériels auto : initiation - AUSM

Code produit : AUSM

Niveau : Initiation

Modalité : Presentiel

Durée (en heure) : 14.0

Tarif : 1040,00 € HT

Eligible DDA : oui

Public : futurs ou récents
gestionnaires automobiles

Prérequis :

aucun

Objectif

- comprendre la convention IRSA pour mieux l'appliquer

Programme de la formation

1. Dispositions générales

- Droit à indemnisation : loi Badinter et faute du Code de la route
- Droit à recours conventionnel IRSA
- Interactions entre droit à indemnisation et droit à recours IRSA
- Importance de l'implication IRSA

2. Règles communes de gestion

- Evaluation des dommages au véhicule
- Détermination de l'assiette du recours
 - Rappels : RIV, RSV, VE...
 - TVA à déduire ou pas

- Abandon de recours
 - Modalités d'exercice des recours
 - Dommages aux choses inertes
 - Assureurs du tracteur et de la remorque différents
 - Autres dommages que le véhicule
3. Accident entre deux véhicules
- Etude de l'annexe 1
 - Preuves et informations recevables
 - Structure du barème de recours
 - Méthodologie d'analyse d'un constat
 - Etude de constats
 - Recours forfaitaire
 - Recours au coût réel
4. Accidents de trois véhicules ou plus (généralités)
5. Règlement des litiges
- Procédures d'escalade

Moyens d'évaluation

- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l'issue du stage
- Questionnaire d'évaluation à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage

Méthodes pédagogiques

- Réalisation de cas pratiques
- Exposés à partir d'un diaporama
- Échanges d'expériences

